



SOMMAIRE :

DÉFI 1 : VILLE-VILLAGE

- Dynamiser les quartiers
- Mieux vivre ensemble
- Un ancrage maritime affirmé
- Démocratie et participation

DÉFI 3 : VILLE DE SERVICES PUBLICS

- L'éducation au coeur de nos ambitions
- Bien accueillir les jeunes
- Assurer la tranquillité des habitant.e.s
- Renforcer le service public
- Une gestion humaine et responsable

DÉFI 5 : VILLE DANS L'AGGLO

- Pour une nouvelle gouvernance
- Une agglo en transition
- L'économie et l'emploi
- Logement pour toutes et tous
- Coopérations renforcées

DÉFI 2 : VILLE EN TRANSITION

- Les mobilités, un enjeu fort du mandat
- Encourager la vocation nourricière de la commune
- S'engager face au changement climatique
- L'éducation à la transition écologique

DÉFI 4 : VILLE DE LIENS

- La vie associative au coeur
- Culture et sports pour toutes et tous
- Éducation populaire
- Accompagner les plus fragiles



Lanester, Ville-Village

Lannarstêr, Kêr-Kêriadenn(où)

DYNAMISER LES QUARTIERS

- 1 • Proposer **une aide municipale temporaire et dégressive en faveur de l'immobilier commercial** pour soutenir les installations de commerces de proximité indépendants dans les quartiers en déficit d'offres commerciales et dans le centre-ville.
- 2 • Accompagner **l'initiative collective pour dynamiser les cœurs de quartier** via l'économie sociale et solidaire (association de quartier, coopérative d'habitants...).
- 3 • Faire des **maisons de quartier de véritables pôles de proximité ouverts à tous** en s'appuyant sur un nouveau règlement d'utilisation instauré par les habitants-es et les associations issu d'un diagnostic partagé et d'un échange quartier par quartier.



MIEUX VIVRE ENSEMBLE

4 • Innover pour l'emploi en créant un **espace de travail partagé au cœur de laville** pour prendre en compte les nouveaux rythmes de travail, usages numériques, pratiques coopératives.

5 • Réaliser un **diagnostic complet de l'espace public par quartier**, de la ville à la campagne, en s'appuyant sur l'expérience des habitants usagers pour aboutir à un plan pluriannuel des investissements à réaliser.

6 • Créer, en coopération avec les associations, des itinéraires qui permettent aux randonneurs.ses de découvrir le **patrimoine de notre commune et ses sites méconnus**.

7 • Préserver la **nature en ville** et favoriser la création de jardins dans les chantiers de reconstruction en zone déjà urbanisée.

UN ANCRAGE MARITIME AFFIRMÉ

8 • **Se réapproprier les berges du Scorff** à l'issue d'un cycle de concertation pour y développer des activités de loisirs, de tourisme et de commerces temporaires ou permanents, en intégrant l'évolution future du trait de côte.

9 • Étudier les déambulations douces de l'espace Mandela – Dulcie September vers le Scorff **pour ouvrir le centre-ville sur la mer** tout en préservant la biodiversité et l'espace naturel.

10 • **Déployer une ambition pour le site de Kerhervy** en soumettant un appel à projets aux associations pour valoriser tout au long de l'année cet espace maritime remarquable.





DÉMOCRATIE ET PARTICIPATION

- 11 • Renforcer le budget participatif** en le portant à 200 000 euros et mettre en débat les règles de fonctionnement et de votation.
- 12 • Créer un nouvel outil de participation des habitant.e.s. : le conseil consultatif local** sera composé de volontaires et de personnes tirées au sort qui pourront saisir le conseil municipal sur des projets d'intérêt communal.
- 13 • Instituer un droit d'interpellation** (pétition de + de 1 000 habitants inscrits sur la liste électorale) qui permettra de saisir le conseil municipal sur une question d'intérêt général liée à la ville.
- 14 • Ouvrir les instances municipales** aux associations ou organismes extra-municipaux (Conseil municipal des enfants, ...) pour qu'elles y portent leurs projets.
- 15 • Établir un « passeport citoyen : 10 actions citoyennes avant 18 ans »** pour valoriser l'investissement collectif et l'engagement citoyen des jeunes.
- 16 • Promouvoir le SEGAL, la monnaie locale** qui favorise les producteurs et commerçants locaux.

Lanester, Ville en transition

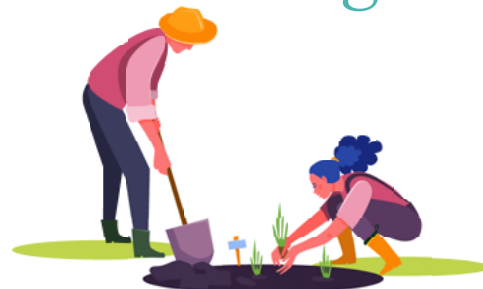
Lannarstêr, Kêr war-du an ekologiezh

LES MOBILITÉS, UN ENJEU FORT DU MANDAT

17 • Construire avec les habitants, un plan des mobilités de tous les modes de déplacement et de l'accessibilité, via un outil cartographique participatif.

18 • Travailler sur la cohérence, la continuité, l'extension et la sécurisation des réseaux doux, sur la hiérarchisation de toutes les voies et sur la maîtrise de la circulation de transit dans le cadre d'un plan pluriannuel d'investissements.

19 • Améliorer et simplifier la signalétique urbaine tout en respectant les règles de sécurité.



ENCOURAGER LA VOCATION NOURRICIÈRE

20 • Expérimenter la mise en place d'une ferme communale de production locale de légumes bio de saison pour approvisionner en circuit court des établissements publics.

21 • Dépasser les objectifs de la loi et tendre vers 100 % de bio et de circuits courts dans la restauration municipale en 2026, tout en réduisant le gaspillage alimentaire.

22 • Préserver l'agriculture de proximité, protéger les prairies et les haies bocagères situées aux abords de la ville en accord avec les agriculteurs.

23 • Favoriser l'installation locale de maraîchers bio et soutenir les démarches de reconversions.

24 • Encourager la découverte des métiers de l'agriculture par des **visites à la ferme et des animations.**

25 • Engager une démarche d'abandon progressif des pesticides sur toute la commune.

26 • Inclure un projet d'espaces nourriciers (plan volontariste de plantation d'arbres fruitiers, jardins partagés) dans les programmes d'urbanisation ou de renouvellement urbain.





S'ENGAGER FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- 27 • Végétaliser les espaces publics, les cœurs de quartier, les cours d'école pour lutter contre les fortes chaleurs en créant des **îlots de fraîcheur**.
- 28 • Repenser les aménagements de la voirie en développant les **alternatives au tout bitume**.
- 29 • Délivrer aux habitant·e·s des **permis de végétaliser** sur les voies secondaires et les façades d'habitations.
- 30 • Dresser un **bilan énergétique des bâtiments communaux**, base du programme pluriannuel d'entretien et d'économie d'énergie et s'orienter vers une consommation d'électricité verte.
- 31 • Étudier les potentiels de **production d'énergie locale en lien avec les habitants et les acteurs économiques** (panneaux solaires photovoltaïques sur les toits, biomasse...) et solliciter l'épargne citoyenne.
- 32 • Exclure les **matières plastiques non recyclables des services municipaux** en les remplaçant par des alternatives innovantes.

L'ÉDUCATION À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- 33 • Engager une réflexion avec les associations locales pour réaliser à **Saint Niau un conservatoire de la biodiversité** (arbres endémiques, semences locales, verger conservatoire...) à vocation pédagogique et scientifique pour les habitant·e·s de tout âge.
- 34 • Renforcer l'écolo-crèche existante et s'inscrire dans la démarche d'éco-école pour **éduquer les enfants dès l'enfance aux démarches écologiques**, vertueuses et fédératrices pour les parents et les professionnels.

Lanester, Ville de services publics pour toutes et tous Lannarstêr, Kêr enni servijoù publik evit an holl



L'ÉDUCATION AU CŒUR DE NOS AMBITIONS

- 35 • Renforcer les écoles publiques sur le territoire** en engageant une concertation sur les périmètres scolaires et sur les besoins d'investissements, afin d'aboutir à un plan pluriannuel de travaux.
- 36 • Engager une concertation sur les rythmes scolaires** pour maintenir un service public de l'éducation de qualité, adapté aux enfants, aux familles, aux enseignants et personnels municipaux.
- 37 • Renforcer la filière bilingue publique** de la maternelle au lycée et étudier l'opportunité de la création d'une deuxième filière.
- 38 • Entretenir des relations de confiance entre écoles privées et collectivités locales** en veillant à la bonne application des lois qui régissent leurs rapports.
- 39 • Renforcer les dispositifs d'aide aux enfants en difficulté dans les apprentissages scolaires**, en lien avec les co-éducateurs-trices (réussite éducative) et exiger de l'État le renforcement du réseau d'aide aux élèves en difficulté (RASED).
- 40 • Affirmer au Conseil départemental notre volonté de construire 2 collèges neufs à Lanester, pour conserver des établissements à taille humaine.**
- 41 • Ancrer la politique historique « enfance - jeunesse » dans l'éducation populaire**, en poursuivant et développant des valeurs éducatives essentielles qui placent l'enfant au cœur des intérêts collectifs.
- 42 • Conforter la politique « enfance- jeunesse » : un incubateur de réflexion d'innovation et d'action**, avec comme premier partenaire la famille.
- 43 • Défendre et maintenir le service « des choix familiaux »** qui permet aux enfants fréquentant les centres de loisirs de poursuivre leurs activités associatives (culture et sports) grâce à la prise en charge gratuite de leurs déplacements aller retour par les services municipaux. Une création lanestérienne plébiscitée par les familles.



BIEN ACCUEILLIR LES JEUNES

44 • Réinventer l'accompagnement des adolescents en mettant en œuvre de nouveaux modes de communication : lancer un appel à projets vers les associations du monde de l'éducation populaire et développer des liens avec les collèges, le lycée et l'université.

45 • Favoriser les projets d'ouverture des jeunes sur le monde et l'apprentissage des langues pour mieux nous connaître et préserver la paix.

46 • Renforcer les liens avec l'UBS et améliorer l'accueil des étudiants sur notre commune en leur permettant d'accéder aux activités culturelles, sportives et de loisirs.

47 • Fonder un comité local de prévention de la délinquance regroupant tous les partenaires concernés (médiation, prévention, éducation, habitant.e.s, répression) répondant à nos objectifs pour une ville sereine.

ASSURER LA TRANQUILLITÉ DES HABITANT.E.S

48 • Exiger de l'Etat, garant de la sécurité des citoyen.ne.s, des effectifs de fonctionnaires nationaux suffisants pour déployer une police de proximité et soutenir les services d'enquête.

49 • Maintenir la police municipale, police de prévention proche des habitants, dans sa mission de prévention, de lutte contre les incivilités et de mise en œuvre des arrêtés municipaux, sans se substituer à la police nationale.

50 • Poursuivre la politique éducative de prévention en renforçant la prévention et la médiation avec l'appui des associations, des partenaires éducatifs et des services municipaux.

51 • Se doter d'un plan de propreté des espaces publics sur tout le territoire de la commune, lutter contre les incivilité et soutenir les actions citoyennes dans ce domaine.

52 • Renforcer l'information des habitants-es en matière de sécurité des établissements présentant des risques technologiques (type Seveso). Réclamer la modernisation des outils d'information des riverains-es en cas d'alerte. Agir auprès des services de l'État pour qu'il veille à réduire les risques industriels à la source.





RENFORCER LE SERVICE PUBLIC

- 53 • Bâtir un diagnostic des différentes **tarifications des services municipaux adaptées aux revenus des familles** et prendre en compte l'évolution du contexte social en aidant les ménages les plus modestes.
- 54 • Étudier la mise en place d'une procédure de **versement automatique des aides municipales** pour s'assurer que chaque famille accède à ses droits.
- 55 • Poursuivre le projet de création d'un **nouvel Établissement public pour personnes âgées dépendantes géré directement par le CCAS**
- 56 • Etudier la construction d'une **nouvelle cuisine municipale** exploitée directement par le personnel municipal pour remplacer celle de la rue Larnicol.
- 57 • Examiner avec les professionnels de santé installés sur la commune **l'évolution de la démographie médicale** sur le territoire et anticiper des réponses adaptées (maison ou pôle santé).
- 58 • **Créer un comité de pilotage de la charte « ville handicap »** composé de l'ensemble des partenaires concernés, animé par un.e élu.e référent.e désigné.e par le conseil municipal pour coordonner la mise en place d'actions dédiées au mieux vivre des personnes en situation de handicap.
- 59 • **Attribuer un.e référent.e administratif.ve aux enfants en situation de handicap** chargé.e de faire le lien entre la famille, les écoles, les centres de loisirs et les associations organisant les activités sportives et culturelles.
- 60 • Mener une réflexion d'ensemble sur **l'accueil des enfants dont les parents travaillent sur des horaires atypiques**.
- 61 • **Accompagner le public en difficulté face à la dématérialisation** des documents administratifs (formation). Maintenir des agents dans les fonctions d'accueil au sein de nos équipements municipaux.
- 62 • **Sensibiliser aux dérives du numérique**, via des formations dédiées à la jeunesse et au tout public.
- 63 • Inciter au déploiement des **logiciels libres** dans le service public.

UNE GESTION HUMAINE ET RESPONSABLE

- 64 • Signer et appliquer la **charte européenne de l'égalité entre les femmes et les hommes**, domaine qui fera l'objet d'une délégation dans l'exécutif municipal.
- 65 • Assumer notre **rôle d'employeur des agent.e.s territoriaux** en maintenant une concertation permanente avec les organisations syndicales représentatives.
- 66 • S'engager dans une **maîtrise de la pression fiscale** tout en exigeant de l'Etat des moyens suffisants pour les collectivités locales, notamment la compensation intégrale de la taxe d'habitation pour garantir la poursuite de la politique de désendettement.
- 67 • Instaurer une **structure d'écoute de la minorité républicaine au sein du conseil municipal** et prendre en compte les suggestions qui vont dans le sens de l'intérêt général sans compromettre les orientations du projet municipal.



Lanester, Ville de liens

Lannarstêr, Kêr enni liammoù etre an dud

LA VIE ASSOCIATIVE AU CŒUR

68 • Créer un accueil unique dédié aux associations de la commune pour leur apporter un soutien administratif, technique et juridique.

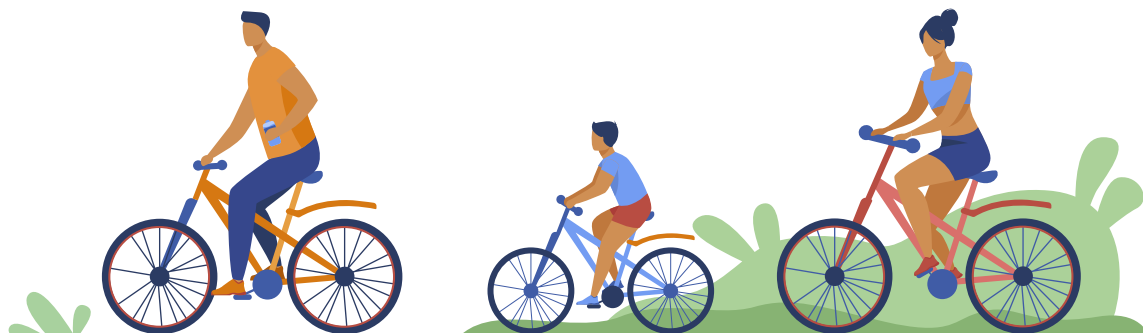
69 • Etablir des conventions de projets officialisant le rôle des associations volontaires comme partenaires de la collectivité, dans la mise en oeuvre de l'action municipale.

70 • Maintenir l'enveloppe de subventions consacrée à la vie associative et engager une réflexion concernant l'occupation des salles municipales privilégiant la mutualisation des équipements.

71 • Accompagner la coopération entre associations en facilitant la création d'offices associatifs sur différentes thématiques (culture, santé...).

72 • Envisager une meilleure utilisation de l'espace bar de Quai 9 en l'ouvrant à un public large et en l'incluant dans la dynamique du centre-ville.





CULTURE ET SPORTS POUR TOU.TE.S

73 • Réaffirmer la vocation de **Lanester, ville de théâtre**, en promouvant le théâtre comme outil d'émancipation.

74 • Développer l'art dans les quartiers au plus près des habitant.e.s en programmant des expositions éphémères sur les espaces publics en coeur de quartier ou dans locaux disponibles, à l'initiative de tou.te.s et accessibles à chacun.e.

75 • Évaluer les premières années de fonctionnement de **Quai 9** en dressant un diagnostic quantitatif et qualitatif (fréquentation, publics, diversité, ...) pour conforter une **programmation culturelle au plus près des attentes des habitant.e.s.**

76 • Enrichir l'activité de la **galerie La Rotonde ouverte sur la ville**, installée dans l'Hôtel de ville par l'accueil d'artistes professionnels et émergents. Confirmer les liens de la galerie avec les écoles et les maisons de quartier via des actions éducatives innovantes.

77 • Étudier l'ouverture de lieux de création et d'exposition ouverts aux résidences d'artistes, animés par un collectif d'habitant.e.s. : l'animation culturelle par et pour les habitant.e.s.

78 • Être acteur du dynamisme et de la **promotion de l'identité et de la culture bretonne** au coeur des parcours culturels des habitant.e.s dans notre ville (médiathèque, Quai 9, lieux d'exposition, arts vivants, éducation, communication municipale...).

79 • Valider le **niveau 3 de la Charte Ya d'ar Brezhoneg**.

80 • Créer un **festival du conte intergénérationnel** qui mettra en valeur notre patrimoine culturel régional et celui des autres cultures régionales et internationales.

81 • Engager une concertation pour établir ensemble un **diagnostic sur l'évolution des pratiques sportives** (sport santé, accès à l'eau) et répondre au mieux aux nouvelles demandes des habitant.e.s.

82 • Bâtir le **projet d'un nouvel équipement pour les arts martiaux** conforme aux enjeux de la transition énergétique et de l'accessibilité pour tous.

ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES

85 • Déployer un réseau de lutte contre l'isolement pour améliorer l'écoute et mieux connaître les attentes des personnes seules, âgées et/ou en situation de handicap.

86 • Définir et appliquer un schéma cohérent en faveur des personnes âgées et des aidants pour anticiper les demandes, en s'appuyant sur les axes définis par le récent cycle de concertation « Bien vieillir à Lanester ».

87 • Réaffirmer Lanester comme une ville accueillante pour tou.te.s, à partir d'un **projet social cohérent, socle de l'action municipale** où les situations des familles les plus fragiles seront prises en compte dans leur globalité (accès au logement, éducation, santé, alimentation...).

ÉDUCATION POPULAIRE

83 • Créer un cycle de conférences publiques, outil d'éducation populaire, pour promouvoir l'esprit critique, l'apprentissage des sciences et élargir les connaissances.

84 • Favoriser tous les partages entre générations et les transmissions autant des histoires personnelles que de l'Histoire de notre commune, notamment sur les thèmes de la construction navale et du patrimoine de la 2^{de} Guerre Mondiale.



Lanester, Ville dans l'agglo

Lannarstêr, Kêr en tolpad kêrioù

POUR UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

88 • Six mois pour une ambition commune consacrer les six premiers mois du mandat à l'élaboration d'un projet commun pour le territoire de l'agglo en associant les 25 communes et les habitant.e.s.

89 • Rapprocher les habitants-es de l'intercommunalité en intégrant la **démarche participative** dans la prise de décision et instaurer un **budget participatif**.

90 • Engager une réflexion sur les modes de **financement et de gestion** (régies, marchés, délégations de services publics) des **services publics communautaires** avec pour objectif d'en faciliter l'accès pour tous.





UNE AGGLO EN TRANSITION

- 91 • Réaliser un **diagnostic du fonctionnement du réseau actuel des transports en commun** et y apporter les corrections immédiates. Repenser l'architecture du réseau pour le rendre plus efficace en envisageant des parkings relais. S'engager vers un mode de transport décarboné.
- 92 • Étudier et expérimenter la **gratuité d'accès au réseau de transport en commun**.
- 93 • **Développer les services à la demande** pour desservir les zones rurales et semi-rurales de la commune.
- 94 • Réfléchir à l'échelle de l'agglomération à un **schéma des aménagements cyclables sécurisés, cohérents**, et sans interruptions, incluant le franchissement du pont du Bonhomme.
- 95 • **Placer l'eau, notre bien commun**, au centre de nos préoccupations en définissant un schéma global de la source au robinet qui rationalise le traitement, la maîtrise des eaux pluviales et les nécessaires économies pour protéger la ressource.
- 96 • Relancer une réflexion sur la **tarification sociale de l'eau**, produit de première nécessité qui doit être accessible à tou.te.s (les 1ers m³ d'eau gratuits).
- 97 • Conforter la Charte de l'alimentation et de l'agriculture du Pays de Lorient et construire un **plan alimentaire territorial soutenu** : augmenter de 5 à 20% la part des produits consommés localement nous rapprochant d'une reconquête de notre autonomie alimentaire.
- 98 • Doter l'habitat collectif de **composteurs et de containers semi enterrés**.
- 99 • Examiner l'établissement d'une **conférence territoriale dédiée au climat de type « COP 21 »**.
- 100 • Sensibiliser en organisant des **Assises de la transition écologique**.

L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

101 • Maintenir l'attractivité du territoire et de la commune en matière d'implantations d'entreprises diversifiées créatrices d'emplois en veillant à un urbanisme vertueux des zones d'activités.

102 • S'engager dans la démarche "territoire zéro chômeur de longue durée".

103 • Être à l'écoute des acteurs économiques et des représentants des salariés.

104 • Être force de proposition en matière d'innovations économiques (nouvelles filières, recherche et développement, réseaux d'acteurs, enseignements et formations) et contribuer au rayonnement du territoire de Lorient Agglomération à travers l'Université Bretagne Sud.

LOGEMENT POUR TOU·TE·S

105 • Favoriser l'accès à la propriété pour les ménages aux revenus modestes en luttant contre l'augmentation des coûts de l'immobilier via un dispositif novateur, porté par un office solidaire.

106 • Recenser les logements les plus consommateurs d'énergie et programmer des opérations de réhabilitations. Favoriser le développement d'**énergies renouvelables** et accompagner les habitant·e·s vers des dispositifs d'aide.

107 • Repérer les logements indécents ou insalubres mis en location et mettre les propriétaires en demeure de les réhabiliter en utilisant si nécessaire des procédures d'interdiction de louer.

108 • Maintenir les ambitions du Programme Local de l'Habitat en terme de logements neufs et de renouvellement urbain (à Lanester, Le Penher).



COOPÉRATIONS RENFORCÉES

109 • Renforcer le réseau des équipements culturels en favorisant la mutualisation des moyens. S'assurer de la complémentarité des salles de spectacles de l'agglomération.

110 • Ré-ouvrir un lieu d'accueil pour les femmes victimes de violence en mobilisant les financements des partenaires (Etat, Conseil départemental, ...)

111 • Analyser les modalités d'utilisation des équipements événementiels pour en faciliter l'accès aux associations du territoire (ex : Parc des Expos,...).